

TARIFS COTISATION 2025

	CODE	CATEGORIE	COTISATION ANNUELLE (€)		
			Paiement en 1 fois	Prélèvement trimestriel*	Coût annuel après déduction fiscale**
NON CADRES	UA	Actifs	177,00€	44,25€	60,18€
	ER	Tarif Réduit, sous conditions : <ul style="list-style-type: none"> • jeunes < 32 ans • demandeurs d'emploi • double adhésion • temps partiel • couples (sur la 2^{ème} adhésion) Justificatifs à fournir chaque année	100,00€	25,00€	34,00€
	U9	Retraités	120,00€	30,00€	40,80€
CADRES	UC	Actifs	287,00€	71,75€	97,58€
	CR	Tarif Réduit, sous conditions : <ul style="list-style-type: none"> • jeunes < 32 ans • demandeurs d'emploi • double adhésion • temps partiel • couples (sur la 2^{ème} adhésion) Justificatifs à fournir chaque année	150,00€	37,50€	51,00€
	U8	Retraités	155,00€	38,75€	52,70€

*Prélèvement automatique des cotisations : mi-février, mi-mai, mi-août, mi-novembre

** Les cotisations syndicales ouvrent droit à un crédit d'impôt pour les salariés n'ayant pas opté pour la déduction de leurs frais réels, ainsi que les retraités et conformément à la réglementation en vigueur à ce jour, sous certaines conditions et sous réserve de modifications.

<https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/je-verse-une-cotisation-syndicale-comment-puis-je-la-deduire>